

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bouillet, 9 février 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (358r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bouillet, 9 février 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50089>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bouillet](#)

Lieu de destination 17, rue Molière, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin informe Bouillet qu'il l'embauche dans les bureaux de l'usine du Familistère aux appointements de 200 F par mois.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Gênes 9 février 80.

Monsieur Bocquillat,  
Suivant notre lettre du  
23 Janvier et ce qui a  
été entériné entre nous  
j'ai l'avantage de vous  
informer que je connais  
à vous admettre dans  
mes bureaux, pour y  
prendre l'emploi que  
les affaires permettent  
en ce moment de vous  
confier, aux appointe-  
ments de deux cents  
francs par mois, me  
réservant d'apprécier

ensuite les services  
que vous rendrez.

Vous pourrez donc  
venir immédiatement que  
vous le jugerez à  
propos.

Très cordialement  
Monsieur mes  
sincères félicités.

Ferdinand